



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/ECE/1435  
13 janvier 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Soixante et unième session  
(21-23 février 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION<sup>1,2</sup>**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
et s'ouvrira le 21 février 2006 à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.

**DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU**

2. Réforme de la CEE – la voie à suivre.

---

<sup>1</sup> De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les membres des délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint, également disponible sur le site Internet de la CEE (<http://www.unece.org>), et de le renvoyer, **deux semaines au moins avant la session**, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+ 41 22 917 0566), soit par courrier électronique ([kathryn.maissen@unece.org](mailto:kathryn.maissen@unece.org)). Sur place, avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat de la CEE téléphone: +41 22 917 1232).

<sup>2</sup> Soumission tardive suite au report de la décision concernant les dates et l'ordre du jour de la session annuelle de la Commission, dans l'attente de la conclusion de la réforme de la CEE.

3. Contexte économique de la réforme de la CEE: problèmes à régler, réactions des pouvoirs publics et rôle de la CEE.

### **DÉBAT GÉNÉRAL**

4. Préparatifs du cadre stratégique pour 2008-2009.
5. Activités de coopération technique de la CEE.
6. Rapport d'activité sur des questions précises:
  - a) Contribution de la CEE aux cycles de la Commission du développement durable;
  - b) Promotion des TIC dans les travaux de la CEE.
7. Élection du Bureau.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

## NOTES EXPLICATIVES

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

Ouverture de la session, adoption de l'ordre du jour et observations du Président et du Secrétaire exécutif.

### **DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU**

#### **Point 2: Réforme de la CEE – la voie à suivre:**

- a) Adoption du mandat et du règlement intérieur du Comité exécutif et adoption du mandat et du règlement intérieur révisés de la Commission;
- b) Mise en œuvre de la réforme;
- c) Liens entre la réforme de la CEE et la réforme globale de l'ONU;
- d) Changements dans la structure du secrétariat.

Au titre du point subsidiaire a), il est proposé que la Commission adopte le mandat et le règlement intérieur du Comité exécutif, comme prévu dans le plan de travail pour la réforme de la CEE adopté par les États membres le 2 décembre 2005. Il est également proposé que la Commission adopte une version révisée de son mandat et de son règlement intérieur.

Au titre du point subsidiaire b), la Commission, avec la participation des présidents des comités sectoriels, examinera la mise en œuvre du plan de travail pour la réforme, notamment la coopération avec les organisations partenaires. À cet égard, la Commission étudiera, avec la participation active d'organisations partenaires, les moyens de renforcer ou de relancer le cas échéant cette coopération. Les présidents des comités sectoriels seront également invités à rendre compte des difficultés que ces comités devront affronter et à faire ressortir les principaux résultats obtenus.

Au titre du point subsidiaire c), des renseignements seront communiqués au sujet de la réforme globale de l'ONU et de ses liens avec la réforme de la CEE.

Au titre du point subsidiaire d), le secrétariat serait invité à informer la Commission de l'état de la réforme opérée dans sa structure interne.

Documentation: deux documents de base

#### **Point 3: Contexte économique de la réforme de la CEE: problèmes à régler, réactions des pouvoirs publics et rôle de la CEE**

Le plan de travail pour la réforme de la CEE précise que la Commission facilite une intégration et une coopération économique plus poussées entre ses 55 États membres et favorise le développement durable et la prospérité économique dans le cadre de ses diverses activités.

Dans cette optique, le débat sera consacré à la façon dont les États membres considèrent les défis à relever pour parvenir à une croissance soutenue et envisagent l'appui que la CEE, en collaboration avec d'autres organisations compétentes, peut apporter aux politiques des États membres. L'objet du débat devrait être en particulier de définir certains domaines d'intervention dans lesquels la CEE peut apporter son concours selon les grandes orientations découlant de la réforme.

L'examen de ce point s'appuiera sur une synthèse de la publication de la CEE consacrée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CEE et sur un document de séance.

Documentation: document de base et document de séance

## **DÉBAT GÉNÉRAL**

### **Point 4: Préparatifs du cadre stratégique pour 2008-2009**

Comme indiqué dans le document A/60/430 sur les mesures que doit prendre le Secrétaire général en application des décisions du Sommet mondial de 2005, le Secrétaire général entreprendra les préparatifs du cadre stratégique proposé pour l'Organisation pour 2008-2009 une fois que l'Assemblée générale aura réexaminé tous les mandats qui remontent à plus de cinq ans. Le cadre sera ensuite soumis au Comité du programme et de la coordination en août/septembre 2006, de manière que l'Assemblée puisse être saisie des recommandations du Comité à sa soixante et unième session. Le délai prévu pour la présentation au Secrétaire général du cadre stratégique proposé pour la CEE est fixé à la fin mars 2006.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission est invitée à examiner le projet de cadre stratégique de la CEE et à faire des observations à ce sujet, conformément au processus de planification du programme de travail qu'elle a adopté à sa session annuelle de février 2005. À cet égard, il est rappelé que l'avant-projet de cadre stratégique de la CEE (plan-programme biennal) pour un exercice biennal donné doit être élaboré par le secrétariat, révisé en tant que de besoin en fonction des observations reçues des comités sectoriels au sujet de leurs sous-programmes respectifs, puis soumis au Groupe d'experts du programme de travail pour examen et commentaires. Ensuite, comme indiqué ci-dessus, la Commission réexamine l'avant-projet et formule des observations à ce sujet.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Président du Groupe d'experts fera également état des travaux effectués par ce dernier depuis la soixantième session.

Documentation: document de base et document de séance

### **Point 5: Activités de coopération technique de la CEE**

Les débats au titre de ce point s'appuieront sur un document de base contenant des renseignements sur les activités de coopération technique exécutées par la CEE depuis la session précédente, notamment les projets réalisés en commun avec d'autres organisations.

Ce document contient aussi des informations sur les efforts entrepris pour faire figurer la CEE sur la «liste des principales organisations internationales» établie par le Comité d'aide au

développement de l'OCDE, étant donné que seules les contributions aux organisations figurant sur cette liste peuvent être comptabilisées dans l'aide publique au développement (APD) ou dans l'aide publique.

Documentation: document de base

**Point 6: Rapport d'activité sur des questions précises**

a) Contribution de la CEE aux cycles de la Commission du développement durable

La deuxième réunion de la CEE consacrée à l'application des objectifs du développement durable au niveau régional s'est tenue les 15 et 16 décembre 2005. Le résumé établi par le Président à l'issue de cette réunion porte sur les différents obstacles rencontrés et les principales avancées réalisées dans la mise en œuvre de partenariats, d'initiatives et de mesures se rapportant aux modules thématiques prioritaires (l'énergie au service du développement durable, développement industriel, pollution atmosphérique/atmosphère et changements climatiques) et à des questions transversales. L'inscription de cette question à l'ordre du jour permettra aux États membres d'examiner les résultats de la réunion et d'en tirer des leçons, ainsi que d'être informés des préparatifs de la prochaine session de la Commission du développement durable, qui doit se tenir en avril 2006.

Documentation: document de base

b) Promotion des TIC dans les travaux de la CEE

À sa soixantième session, la Commission est convenue que la CEE devrait promouvoir l'utilisation des TIC dans son programme de travail afin de rendre celui-ci plus efficace et plus productif en répondant à la demande. Elle a encouragé les organes subsidiaires principaux à continuer à tâcher de mettre au point et d'utiliser de manière rentable des applications appropriées de la télématique et a décidé d'évaluer les progrès qui auraient été accomplis à la soixante et unième session annuelle.

Documentation: document de base

**Point 7: Élection du Bureau.**

**Point 8: Questions diverses.**

**Point 9: Adoption du rapport.**

**CALENDRIER PRÉLIMINAIRE\***

<b>Mardi 21 février 2006</b>	
<b><u>OUVERTURE DE LA SESSION</u></b>	
10 heures – 10 h 45	Observations liminaires du Président et du Secrétaire exécutif et adoption de l'ordre du jour
<b><u>DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU</u></b>	
10 h 45 – 13 heures 15 heures – 18 heures	<u>Point 2 b)</u> : Mise en œuvre de la réforme: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débat sur la mise en œuvre de la réforme par les comités sectoriels</li> <li>• Coopération avec les organisations partenaires</li> <li>• Réalisations et défis: rapports des comités sectoriels</li> </ul>
<b><u>DÉBAT GÉNÉRAL</u></b>	
<b>Mercredi 22 février 2006</b>	
10 heures – 11 h 30	<u>Point 2 a)</u> : Adoption du mandat et du règlement intérieur du Comité exécutif et adoption du mandat et du règlement intérieur révisés de la Commission
11 h 30 – 13 heures	<u>Point 2 c)</u> : Liens entre la réforme de la CEE et la réforme globale de l'ONU
15 heures – 16 heures	<u>Point 2 d)</u> : Changements dans la structure du secrétariat
16 heures – 18 heures	<u>Point 3</u> : Contexte économique de la réforme de la CEE: problèmes à régler, réactions des pouvoirs publics et rôle de la CEE
<b>Jeudi 23 février 2006</b>	
10 heures – 11 heures	<u>Point 4</u> : Préparatifs du cadre stratégique pour 2008-2009
11 heures – 12 heures	<u>Point 5</u> : Activités de coopération technique de la CEE
12 heures – 13 heures	<u>Point 6</u> : Rapport d'activité sur des questions précises: <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Contribution de la CEE aux cycles de la Commission du développement durable;</li> <li>b) Promotion des TIC dans les travaux de la CEE</li> </ul>
15 heures – 15 h 30	<u>Point 7</u> : Élection du Bureau
15 h 30 – 15 h 45	<u>Point 8</u> : Questions diverses
15 h 45 – 17 h 30	<i>Suspension de la séance pour examiner le projet de rapport</i>
17 h 30 – 18 heures	<u>Point 9</u> : Adoption du rapport

\* Ce calendrier n'a qu'un caractère indicatif. Comme dans le passé, les horaires seront modifiés selon les besoins au cours de la session.



**UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA**

*Please Print*

**Conference Registration Form**

Date: \_\_\_\_\_

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.  
An additional form is required for spouses.

**Title of the Conference**

Economic Commission for Europe, Sixty-first Session, 21-23 February 2006

**Delegation/Participant of Country, Organization or Agency**

**Participant**

Mr.  Family Name \_\_\_\_\_ First Name \_\_\_\_\_  
 Mrs.  \_\_\_\_\_  
 Ms.  Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

**Participation Category**

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference    English     French     Other

Origin of Identity Document     Passport or ID Number     Valid Until

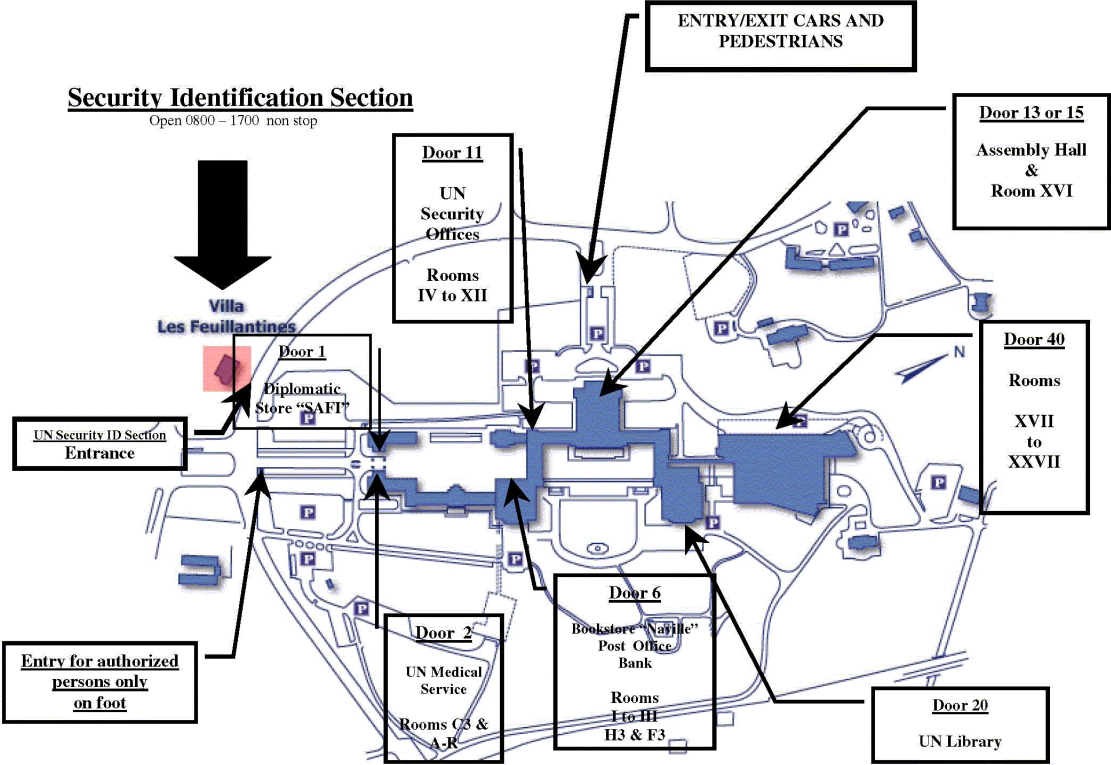
Official telephone N°.     Fax N°.     Official Occupation

**Permanent official address**

**Address in Geneva**

**Email Address**

<p><b>On Issue of ID Card</b></p> <p><b>Participant Signature</b></p> <input type="text"/>  <input type="text"/> <p style="text-align: center;"><b>Date</b></p> <input type="text"/>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p><b>Security Use Only</b></p> <p><b>Card N°. Issued</b></p> <input type="text"/>   <p><b>Initials, UN Official</b></p> <input type="text"/>
---	--	---	--



-----